

Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

EN RAISON DE SA LANGUE MATERNELLE, SAMIAN EST EXCLU DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY

Wendake, le 1 mars 2022 – C’est avec consternation que l’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) apprend qu’un de ses artistes les plus influents s’est vu refuser de participer au Festival international de la chanson de Granby (FICG) en raison du contenu principalement en langue autochtone de ses chansons

En effet, la prestation de Samian, artiste multidisciplinaire Anishinabeg au FICG a été refusée alors qu’il ne pouvait assurer un quota de chansons en français adéquat aux yeux des organisateurs.

« C’est avec consternation que je m’aperçois que mon combat des 15 dernières années pour faire valoir la culture et les langues des Premières Nations n’est pas terminé malgré les quelques avancements dont je suis témoin », déclare Samian.

Rappelons que les langues des Premières Nations ne sont pas une menace au patrimoine québécois mais bien l’essence même des Premiers Peuples. Malgré plusieurs constats sur la fragilité de celles-ci et malgré le fait que l’UNESCO ait dédié la prochaine décennie à la revitalisation des langues autochtones, le combat demeure; la réaction du FICG en est la preuve.

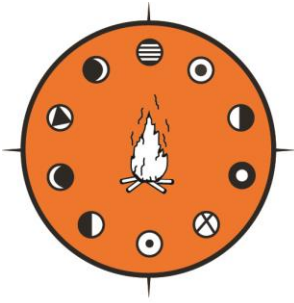
« La position de la FICG est le miroir de la position du gouvernement provincial de Québec qui impose avec son projet de loi 96, le français au détriment des langues premières des peuples autochtones. Un autre exemple d’une idéologie coloniale bien installée au Québec », déclare Ghislain Picard, Chef de l’APNQL.

L’APNQL ne s’attend pas à ce que le gouvernement du Québec ne lève le petit doigt pour dénoncer la décision du FICG puisque celle-ci est conforme aux positions avancées par le projet de loi 96 qui pénalise les Premières Nations et puisqu’il fait la sourde oreille aux positions proposées par les communautés.

À noter que l’ADISQ, dans un effort de reconnaissance et réconciliation, dédie un Félix pour l’artiste autochtone de l’année depuis 2019. Celui est d’ailleurs accordé à un(e) artiste autochtone qu’il ou qu’elle s’exprime dans sa langue maternelle ancestrale ou en français.

À propos de l’APNQL

L’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l’organisme régional politique qui regroupe les 43 chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador. www.apnql.com



Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

- 30 -

Source :
Alain Garon, agaron@apnql.com
Conseiller aux communications
Cell. : 418 254-462